

Séance du jeudi 02 juillet 2020

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 29/06/2020

Présents : 14

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Jean Christophe GUY

L'an deux mille vingt et le deux juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS.

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Eric BOUSQUET, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA

Représentés:

Absents: Sylvie LACOMBE

Objet: Vote des taux 2020 - 2020_033

Monsieur le Maire explique que le vote des taux doit se faire cette année avant le 3 juillet et ce, avant la date butoir de vote des budgets fixée quant à elle au 31 juillet.

Il explique également que cette année la collectivité ne doit pas fixer de taux pour la Taxe d'Habitation.

Après délibérations, le Conseil Municipal, décide de retenir les taux suivants pour l'année 2020 sans augmentation :

Taux de taxe sur le foncier bâti : 15.58 %

Taux de taxe sur le foncier non bâti : 68.28 %

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 07.07.2020
et publication ou notification du 20.07.2020

Le Maire,
A. DUJOLS

